

Dossier Unique d'Inscriptions

Dossier COMPLET à retourner à :

MAIRIE AUSSONNE

Dossier Unique d'Inscriptions

Place de l'hôtel de ville 31840 AUSSONNE

À RAMENER AU PLUS TARD LE : 17 JUIN 2019

Pourquoi?

Le Dossier Unique d'Inscriptions **D.U.I** vous permet de fournir à la Mairie, **en une seule fois**, l'ensemble des pièces requises, pour votre (vos) enfant(s), en vue d'une inscription aux activités municipales du service Enfance Jeunesse Éducation (EJE).

Les familles dont les dossiers sont incomplets ne pourront pas bénéficier de ces activités.

Pour quelles structures du service municipal EJE?

- Crèche
- ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) + Restauration scolaire
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- CLAP'S (Centre de Loisirs Aussonnais Pour adolescents)

Quelles obligations?

Le Dossier Unique d'Inscription doit être :

- rempli
- complet
- retourné en Mairie auprès du régisseur

Dans le cas d'une séparation :

les deux parents devront signer (conjointement ou séparément) le DUI

Toute modification du présent DUI doit être portée, de façon écrite, à la connaissance des responsables de structure (Crèche, ALAE, ALSH, CLAP'S).

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

	Justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, EDF, téléphone, quittance)
	Attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF avec quotient familial ou
	Dernier avis d'imposition ou non-imposition 2019 du (des) foyer(s) fiscal(aux) concerné(s)
	Fiches du DUI complétées, signées : Famille Enfant Fiche sanitaire Personnes à prévenir Autorisations Déclaration
	CDAP/Quotient familial CAF, uniquement si vous cochez NON page 8: attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la CAF avec quotient familial Dernier avis d'imposition du (des) foyer(s) fiscal (aux) concerné(s) Si vous n'êtes pas en possession de ce document lors du dépôt du DUI, le faire parvenir dès réception
Pour	chacun de vos enfants
	Photocopie du carnet de vaccinations
	Photocopie du livret de famille
	ou Photocopie de l'acte de naissance avec filiation ou Photocopie de l'acte d'adoption simple
	Assurance extra scolaire en cours de validité ou Responsabilité civile des parents
	Attestation de la Carte Vitale de l'enfant ou de l'adulte couvrant l'enfant
Cas	de séparation ou de divorce
	Photocopie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'eutorité parentale

ACTIVITÉS MUNICIPALES - ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

Rappel du « Règlement Intérieur »

A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

Les sorties « seuls » aux heures d'accueil ALAE sont uniquement valables pour les enfants de + de 6ans ; et pour tous les jours de la semaine.

INSCRIPTION A.L.A.E mercredi après midi

Les programmes sont distribués via le cartable de vos enfants à chaque période. Ils sont aussi disponibles en mairie et sur le site www.aussonne.fr.

Les inscriptions sont obligatoires, elles se font uniquement à l'Accueil de Loisirs :

-JULES FERRY: 05-61-06-15-87 -LOUISE MICHEL: 05-62-13-48-53

Dates d'inscription par trimestre :

- 1er trimestre (Septembre/Octobre/Novembre/Décembre): inscription le 17 Juin 2019
- 2ème trimestre (Janvier/Février/Mars) : inscription le 18 Novembre 2019
- 3ème trimestre (Avril/Mai/Juin) : inscription le 2 Mars 2020

Les annulations devront être annoncées au plus tard le mercredi précédent avant 10h.

INSCRIPTION A.L.S.H vacances scolaires

Les programmes sont distribués via le cartable de vos enfants à chaque période.

Ils sont aussi disponibles en mairie et sur le site www.aussonne.fr.

Les inscriptions sont obligatoires, elles se font uniquement à l'Accueil de Loisirs :

-Élémentaire JULES FERRY: 05-61-06-15-87

-Maternel LOUISE MICHEL: 05-62-13-48-53

Dates d'inscriptions par vacances :

- -se conférer au programme
- -seul l'enfant ayant effectué 1 jour d'école pourra être inscrit

Les annulations pour les « Petites vacances » :

-devront être annoncées au plus tard le lundi précédent avant 10h (voir programme). Après ce délai aucune modification d'annulation ne sera possible.

Les annulations pour les « Vacances d'été » :

-voir programme

Les jours fériés et week-ends ne comptent pas dans ce délai.

Le non-respect de ces délais entraînera une facturation.

Après la 3ème absence votre enfant sera mis en liste d'attente. En cas de force majeure ou de maladie, les Accueils de Loisirs doivent être prévenus impérativement. Un certificat doit être fourni uniquement auprès des Accueils de Loisirs.

La journée et le repas seront facturés le premier jour de maladie et ne donneront pas lieu à facturation sur les autres jours.

INSCRIPTION CLAP'S (Centre de Loisirs Aussonnais Pour adolescentS)

Les programmes sont disponibles en mairie et sur le site www.aussonne.fr.

Pour adhérer, il faut, entre autre, avoir 11 ans et s'acquitter de l'adhésion (13€/an ou 6,5€/6 mois). **Inscriptions possibles toute l'année** au 05 62 13 22 99 ou 06 74 52 86 68.

À NOTER

Inscriptions à la restauration scolaire

Elles doivent être réalisées uniquement auprès du régisseur :

-au 05.62.13.48.50

oц

-par e-mail: muriel.icart@aussonne.fr.

Toutes les annulations (pour la semaine) devront être réalisées le vendredi précédent la semaine concernée, avant 10h00 dernier délai. Si le délai n'est pas respecté les repas seront facturés quelle que soit la raison de l'absence.

Sont pris en compte les régimes alimentaires suivants :

-sans porc

-sans viande

Pour toute autre demande (allergies alimentaires, événement périodique...), aucun repas de substitution ne sera fourni.

Pour les PAI signés, les aliments de substitution sont à la charge des parents.

Ils doivent être apportés dans un sac de transport ou une glacière, dans des boites au nom de l'enfant, avec les couverts.

Les menus doivent être transmis et signés avec les notifications apportées, aux co-responsables des Accueils de Loisirs au plus tard le lundi 10h de la semaine en cours.

Vacances scolaires: La commande des repas est automatique lorsque vous réalisez l'inscription de vos enfants pour les périodes de vacances scolaires auprès des co-responsables de la structure.

Documents de l'éducation Nationale

Ils sont indépendants de ceux de la Mairie (DUI).

Toute modification apportée doit être signalée aux deux entités Ecole et Structure Mairie (Crèche, ALAE, ALSH, CLAP'S).

Facturation

Période d'encaissement : A terme échu la première semaine de chaque mois.

Moyens de paiement en mairie : -Chèque

-Espèce -CB

-05

-CESU (acceptés uniquement pour la garde de l'enfant jusqu'à

ses 6 ans révolus (ALAE, ALSH et crèche).

Moyens de paiement en ligne : -sur le site Internet de la mairie : www.aussonne.fr

Cliquez sur Accéder aux services en ligne et renseignez votre identifiant et mot de passe.

Pour connaître ces derniers, cliquez sur Comment trouver mon identifiant et mon mot de passe?

Date limite de paiement : les factures mensuelles doivent impérativement être réglées à la date mentionnée sur celle-ci. Aucun rappel ne sera envoyé.

Au-delà de ce délai, le recouvrement de la facture sera confié à la Trésorerie de Blagnac et ce chaque mois.

- 4 -

FAMILLE

Responsables légaux

<u>PÈRE</u>		
Nom:		
Prénom:		
Nationalité :		
Date de naissance : / .	/	
Adresse complète :		
Code postal : Téléphone domicile : Téléphone mobile : Adresse e-mail : Situation professionnelle Profession : Employeur : Adresse complète :	Ville:	
Code postal :	Ville:	
Téléphone direct :		
Téléphone standard et N° d	le poste :	
•		
<u>MÈRE</u>		
Nom:	Nom de jeune fille :	
Prénom:		
Nationalité:	/	
Date de naissance : / . Adresse complète :	/	
Adi esse complete:		
Code postal :	Ville:	
Téléphone domicile :		
Téléphone mobile :		
Adresse e-mail:		
Situation professionnelle		
Profession:		
Employeur:		
Adresse complète :		
Code postal :	Ville:	
Téléphone direct :		
	_	
Situation de la famil	le	
□ Célibataire		
☐ Marié(e) ou pacsé(e)		
□ Divorcé(e) ou séparé		
Nombre d'enfants à charge :		

ENFANT

Complétez une fiche par enfant

Nom:		
Prénom:		
Date de naissance :/	/	
Nationalité:		
Sexe : □ Masculin □ Féminin		
Mode de garde :		Z. — A. b.
	e garde alterne	ée □Autre
Etablissement scolaire:		
☐ Jules Ferry		Louise Michel
□ Collège Germaine Tillon		Autre, précisez :
Structure multi accueil:	_	Calaba Basadillas
□ Crèche Prunel	Ц	Crèche Prestillou
Accueil de loisirs :		
□ ALAE Jules Ferry□ ALAE Louise Michel		ALSH maternel Louise Michel
☐ ALSH élémentaire Jules Fe	anny	CLAP'S
L ALST Elementali e Jules I	si i y	
Restauration scolaire + A	LAF midi	
		es su nestament seelaine naum l'année 2010/2020 :
□ Lundi	prenara ie rep □ Jeudi	as au restaurant scolaire pour l'année 2019/2020 :
	□ Vendredi	
		nde (si vous ne pouvez déterminer les jours exacts)
Régime Alimentaire :		•
☐ Sans porc ☐ Sans viand	le	
Autorisation ALAE/ALSH		
Autorisation à sortir seul aux heu	res des temps	s d'accueil ALAE
□ OUI	·	
□ NON		
Autorisation à sortir seul aux heu	res des temp	s d'accueil ALSH
OUI		
□ NON		
BUS		
□ NON		
□ OUI, quels jours :		
• •	undi soir	
	lardi soir	
□ Mercredi matin □ N		
	eudi soir	
□ Vendredi matin □ V		
	enai eai suii	

ENFANT

Complétez une fiche par enfant

Nom:			
Prénom:			
	e://	•••••	
Nationalité : Sexe : □ Masculir	n - Fáminin		
Mode de garde : □ Parents	□ Père-Mère gar	de alterne	ée □Autre
Etablissement sc	olaire :		
□ Jules Ferr	' y		Louise Michel
□ Collège Ge	rmaine Tillon		Autre, précisez :
Structure multi	accueil :		
Crèche Propriéd	ınel		Crèche Prestillou
Accueil de loisirs	; :		
□ ALAE Jule	•		ALSH maternel Louise Michel
□ ALAE Loui			CLAP'S
□ ALSH élér	nentaire Jules Ferry		
Destauration	scolaire + ALA	E midi	
	•	dra le rep Jeudi	as au restaurant scolaire pour l'année 2019/2020 :
□ Lundi □ Mardi		Jeuai Vendredi	
□ Mercredi			nde (si vous ne pouvez déterminer les jours exacts)
Régime Alimentai			,
□ Sans porc			
·			
Autorisation	ALAE/ALSH		
Autorisation à so	rtir seul aux heures d	des temps	d'accueil ALAE
□ OUI			
□ NON			h
	rtir seul aux heures	des temp	s d'accueil ALSH
□ OUI □ NON			
BUS			
□ NON			
□ OUI, quels	jours:		
□ Lun	di matin 🗆 Lundi	soir	
□ Mar	rdi matin 🗆 Mardi	i soir	
□ Mei	rcredi matin 🗆 Mercr	redi soir	
□ Jeu	ıdi matin 🗆 Jeudi	soir	
□ Ven	dredi matin □Vendr	redi soir	

FICHE SANITAIRE

Complétez une fiche par enfant



Photo

Nom:	
Prénom:	
Date de naissance :	//
Sexe : □ Masculin	□ Féminin

Vaccinations et dates

Information : à renseigner à partir du carnet de santé <u>ou</u> joindre les photocopies des pages correspondantes/certificat attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour.

Si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication.

Diphtérie	date://
Tétanos	date://
Poliomyélite	date://
Hemophilius influenzae B	date://
Hépatite B,	date://
Rougeole Oreillons Rubéole	date://
Coqueluche,	date://
Méningocoque C	date://
Pneumocoque	date://
Autres:	

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Information : Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription. Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) :

	OUI, précisez (nature et date de validité) : NON
Projet	d'Education et d'Intégration Individualisée (PEII) : OUI, date de validité : NON
Maladi	ies chroniques :
	Asthme
	Convulsions
	Diabète
	Autres (précisez) :
Réacti	ons allergiques :
	Médicaments
	Aliments
	Autres (précisez) :
	nt suit-il un régime alimentaire <i>(sur prescription médicale)?</i> OUI, lequel : NON
	nt suit-il un traitement médical ? OUI, lequel : NON
Autres	s difficultés de santé :
	Maladie, précisez en indiquant la date :
	Accident, précisez en indiquant la date :
	Hospitalisation, précisez en indiquant la date :
	Opérations, précisez en indiquant la date :
	nt est-il suivi dans le cadre d'une consultation ou d'une école spécialisée ? OUI, laquelle : NON
L'enfa	nt est-il reconnu par la MDPH?
	OUI
	NON
Inform	nations nécessaires pour l'accueil de votre enfant :
	autions à prendre pour certaines activités sportives
• •	eillages:
	Port de lunettes Appareil dentaire
	Lentilles de contact 🔲 Autres, précisez :
Antéc	édents particuliers :
	Fractures
	Entorses
	Autres, précisez :

Médecin traitant

Nom:

Téléphone :

Adresse :

Code postal/Ville:

FICHE SANITAIRE

Complétez une fiche par enfant



Photo

Nom:	
Prénom:	
Date de naissance : .	//
Sexe : □ Masculin	□ Féminin

Vaccinations et dates

Information : à renseigner à partir du carnet de santé \underline{ou} joindre les photocopies des pages correspondantes/certificat attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour.

Si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication.

Diphtérie	date://
Tétanos	date://
Poliomyélite	date://
Hemophilius influenzae B	date://
Hépatite B,	date://
Rougeole Oreillons Rubéole	date://
Coqueluche,	date://
Méningocoque C	date://
Pneumocoque	date://
Autres:	

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Information : Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription.

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI):

	OUI, précisez	(nature et	date de	validité)
--	---------------	------------	---------	-----------

□ NON

Projet □	d'Education et d'Intégration OUI, date de validité :	Ind	ividualisée (PEII) :
	NON		
Maladi	ies chroniques :		
	Asthme		
	Convulsions		
	Diabète		
	Autres (précisez) :		
Réacti	ons allergiques :		
	Médicaments		
	Aliments		
	Autres (précisez) :		
L'enfa	nt suit-il un régime alimentair OUI, lequel : NON	e (s	ur prescription médicale)?
L'enfa	nt suit-il un traitement médico OUI, lequel : NON	? la	
Autres	s difficultés de santé :		
	Maladie, précisez en indiquan	it la	date:
	Accident, précisez en indique	int l	a date :
	Hospitalisation, précisez en i	ndid	quant la date :
	Opérations, précisez en indiq	uan	t la date :
L'enfa	nt est-il suivi dans le cadre d'u OUI, laquelle : NON	ine	consultation ou d'une école spécialisée ?
L'enfa	nt est-il reconnu par la MDPH OUI NON	?	
Inforr	nations nécessaires pour l'acci	ueil	de votre enfant :
Préc	autions à prendre pour	CE	ertaines activités sportives
Appar	eillages :		
	Port de lunettes		Appareil dentaire
	Lentilles de contact		Autres, précisez :
Antéc	édents particuliers :		
	Fractures		
	Entorses		
	Autres, précisez :		

Médecin traitant

Nom:
Γéléphone :
Adresse:
Code postal/Ville :
Déclaration et autorisation
Te soussigné(e) (nom/prénom):
Responsable légal 🗆 Titulaire de l'autorité parentale
de l'enfant :
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables des
structures municipales à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical,
nospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
Date:///

Signature :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE

Les contacts mentionnés doivent être facilement joignables et rapidement mobilisables. Un contact minimum est demandé, en dehors du (des) parent(s) de l'enfant mentionné(s) dans le DUI.

Nom:	
Prénom:	
Lien de parenté :	
Adresse complète :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	
Téléphone mobile :	
2 ^{ème} PERSONNE	
Nom:	
Prénom:	
Lien de parenté :	
Adresse complète :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	
Téléphone mobile :	
3 ^{ème} PERSONNE	
Nom:	
Prénom:	
Lien de parenté :	
Adresse complète :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	
Téléphone mobile :	

1ère PERSONNE

AUTORISATIONS

Nom de la famille :

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La Mairie d'Aussonne se réserve le droit de vous demander de **produire les originaux des copies** fournies lors d'une inscription ou d'une mise à jour.

« Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir une communication et le cas échéant, une rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant auprès d'une des directions concernées ».

CDAP

La Mairie d'Aussonne et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne ont signé une convention de service pour la consultation des revenus enregistrés dans la base allocataire. Propriété de la CAF, par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé CDAP, nous n'avons accès qu'à votre quotient familial.

Autorisez-vous la Mairie à consulter votre Quotient Familial par l'intermédiaire du service télématique sécurisé dénommé CDAP:

- ☐ Oui, si oui N° ALLOCATAIRE CAF:
- \square Non, pour bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus et à votre situation familiale, vous devez impérativement fournir :
- -la copie de l'attestation de paiement de moins de 3 mois délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales avec quotient familial.
- -le/les avis d'imposition du/des foyers 2019 sur les revenus 2018. Si vous n'êtes pas en possession de ce document lors du dépôt du DUI, merci de le faire parvenir dès réception.

Votre participation financière est calculée en fonction de vos revenus. En l'absence de justificatifs dans les délais impartis, LE TARIF LE PLUS HAUT sera automatiquement appliqué jusqu'à la présentation de l'ensemble des pièces sans effet rétroactif, conformément à la règlementation en vigueur.

DROIT À L'IMAGE

La ville effectue régulièrement des reportages photos dans le cadre des activités organisées par ses services pour diffusion sur ses supports officiels de communication

Autorisez	z-vous les services de la ville d'Aussonne	à utiliser	les	photos	de v	votre	enfant	ou c	de v	vos
enfants,	dans le cadre et les limites susvisés ?									
	Oui									
	Non									

A.L.A.E / A.L.S.H
J'autorise la commune d'Aussonne à commander systématiquement les repas cantine pour mon enfant pour les jours scolaires de l'année 2019/2020 selon l'agenda disponible dans la rubrique Inscription.
Autorisez-vous les services de la ville d'Aussonne à maquiller le visage de votre ou de vos enfants ? □ Oui □ Non
Autorisez-vous les services de la ville d'Aussonne à utiliser des lingettes sur le visage de votre ou vos enfants ? □ Oui □ Non
FACTURE DÉMATERIALISÉE
Je soussigné(e): Responsable légal de l'enfant (des enfants): Souhaite avoir accès à la facture dématérialisée. Je souhaite être prévenu(e) de la mise en ligne de ma facture à l'adresse mail ci-dessous: ->
Date://

Signature :

DÉCLARATION

Je soussigné(e):
Certifie avoir pris connaissance de : -l'intégralité des informations du Dossier Unique d'Inscriptions et -du Règlement Intérieur de la (des) structure(s) municipale(s), du service Enfance Jeunesse Education, fréquentée(s) par mon (mes) enfant(s).
Fait pour valoir ce que de droit.
À Aussonne, le :
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »):